



NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025 VOTÉ LE 31 MARS 2025

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL - BP 2025

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Saint-Philibert : source INSEE

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab	527 hab	539 hab

L'analyse des ratios de Saint-Philibert :

La population DGF de Saint-Philibert :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab	527 hab	527 hab

① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
392,97 €	398,02€	423,72€	415,62€	429,33€	454,55 €	492,47 €	467,09 €	492,84 €

② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
448,23 €	418,08€	427,70€	501,05€	830,31€	411,16€	520,08 €	510,66 €	651,71 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses jusqu'en 2020, baisse en 2021 et remontée ensuite.

③ Produit des impositions directes / population DGF :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
223,33 €	232,67 €	247,86 €	270,60 €	259,98 €	259,43 €	309,32 €	330,36 €	354,96 €

Ce ratio est en augmentation par rapport à l'année dernière car augmentation des taux.

Taux d'imposition 2024 (pas de variation) :

- Taxe foncière bâti : 35,34 %
- Taxe foncière non bâtie : 41,12 %

	Bases effectives 2017	% évolution	Bases effectives 2018	% évolution	Bases effectives 2019	% évolution	Bases effectives 2020	% évolution
Taxe habitation	869 458	+ 8,05 %	936 206	+ 7,67 %	999 896	+ 6,80 %	1 010 869	+ 1,10 %
Taxe foncière bâtie	466 013	+ 1,17 %	474 999	+ 1,93 %	529 028	+ 11,37 %	562 353	+ 6,30 %
Taxe foncière non bâtie	19 274	+ 2,04 %	19 591	+ 1,65 %	19 691	+ 0,5 %	19 732	+ 0,21 %

	Bases effectives 2021	% évolution	Bases effectives 2022	% évolution	Bases effectives 2023	% évolution	Bases effectives 2024	% évolution
Taxe habitation								
Taxe foncière bâtie	578 892	+2,94%	615 366	+ 1,06 %	673 449	+ 9,44 %	706 564	+ 4,92 %
Taxe foncière non bâtie	19 648	-0,43%	20 313	+ 1,03 %	21 759	+ 7,12 %	22 901	+ 5,25 %

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) de la commune en 2024 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Saint-Philibert et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases de Saint-Philibert les taux moyens nationaux) **est de 85,34 %**, ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.

A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

⑥ [Dépenses d'équipement brut / population :](#)

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
212,72 €	382,72 €	114,59 €	455,56 €	731,22 €	138,73 €	117,84 €	86,83 €	82,64 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. En 2019, plus d'investissements avec la mise en place de nouveaux jeux, les travaux de réfection intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey entrée Ouest.

En 2020, fin du chantier des travaux de la restauration intérieure de l'église et de la restauration du mobilier, changement de la fenêtre de la sacristie, travaux de voirie au niveau de l'entrée Est de la Rue de Gevrey.

En 2021, travaux forestiers, réfection de l'aire de jeux des Tilleuls, rénovation des contreforts de l'église, remplacement de la frisette extérieure de la salle des Crais, travaux de voirie Rue du Pré Rond et divers achats (panneau stop, miroir, copieur et décorations de Noël).

En 2022, études sol sur le terrain où sera implanté le futur Espace de Rencontres et de Loisirs, plantation d'arbres, maîtrise d'œuvre pour l'ERL, achat d'un taille-haie, pose d'une table de ping-pong, achat d'un véhicule kangoo, achat mobilier école, achat d'un défibrillateur et de guirlandes de Noël.

En 2023, travaux en forêt, maîtrise d'œuvre pour l'ERL, réfection de sanitaires à l'école, achat d'un radar, de panneaux, d'une échelle, de mobilier, de guirlandes de Noël et d'une cuve pour récupérer de l'eau.

En 2024, consultation et appel d'offres pour la construction de l'Espace de rencontres et de Loisirs, travaux forestiers en parcelles 32 et 33, achat d'une tondeuse autoportée ISEKI et petits achats (poubelle, maisonnette enfant, écran d'ordinateur et 2 guirlandes électriques).

⑥ [Encours de la dette/population :](#)

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
238,63 €	193,09 €	165,18 €	695,26	599,98	525,33	478,40 €	438,47 €	394,02 €

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Encours
2025	207 649,56	8 883,45	3 269,27	12 152,72	198 766,11
2026	198 766,11	9 026,45	3 126,27	12 152,72	189 739,66
2027	189 739,66	9 171,73	2 980,99	12 152,72	180 567,93
2028	180 567,93	9 319,36	2 833,36	12 152,72	171 248,57
2029	171 248,57	9 469,38	2 683,34	12 152,72	161 779,19
2030	161 779,19	9 621,79	2 530,93	12 152,72	152 157,40
2031	152 157,40	9 776,67	2 376,05	12 152,72	142 380,73
2032	142 380,73	9 934,04	2 218,68	12 152,72	132 446,69
2033	132 446,69	10 093,93	2 058,79	12 152,79	122 352,76
2034	122 352,76	10 256,41	1 896,31	12 152,72	112 096,35
2035	112 096,35	10 421,49	1 731,23	12 152,72	101 674,86
2036	101 674,86	10 589,24	1 563,48	12 152,72	91 085,62
2037	91 085,62	10 759,69	1 393,03	12 152,72	80 325,93
2038	80 325,93	10 932,88	1 219,84	12 152,72	69 393,05
2039	69 393,05	11 108,87	1 043,85	12 152,72	58 284,18
2040	58 284,18	11 287,67	865,05	12 152,72	46 996,51
2041	46 996,51	11 469,35	683,37	12 152,72	35 527,16
2042	35 527,16	11 653,98	498,74	12 152,72	23 873,18
2043	23 873,18	11 841,57	311,15	12 152,72	12 031,61
2044	12 031,61	12 031,61	121,12	12 152,73	
Total		207 649,56	35 404,85	243 054,41	

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 2 emprunts à taux fixe souscrits (un emprunt s'est terminé en 2021 et un autre en 2022)

- en 2016 pour l'achat de terres (fin en 2025)

- et en 2019 pour les travaux de restauration intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey.

L'un des 2 emprunts devait se terminer en 2025 et a été remboursé par anticipation en 2024 donc plus qu'un seul emprunt.

Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

⑦ [DGF \(dotation globale de fonctionnement\) / population DGF :](#)

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
69,54 €	62,16 €	58,28 €	53,93 €	50,69 €	47,93 €	45,19 €	47,36 €	50,06 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

⑧ [Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :](#)

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
41,86 %	44,41 %	39,91 %	42,74 %	40,39 %	36,19 %	34,10 %	38,35 %	35 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑨ [\(Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital\) / Recettes réelles de fonctionnement :](#)

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024

97,81 %	106,81 %	106,72 %	89 %	82,70 %	121,49%	101,75 %	107,55 %	92,41 %
---------	----------	----------	------	---------	---------	----------	----------	---------

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Tableau des subventions versées aux associations en 2023

Associations	Montant versé
Amicale des donateurs de sang	130 €
Association des Lutins de Saint-Philibert	300 €
Coopérative scolaire de l'école maternelle	336 € (42 élèves x 8 €)
La Passerelle du Bonheur	150 €
Le Souvenir Français	50 €

Tableau des prestations en nature accordées aux associations

Liste des organismes	Salle	Adresse	Période d'occupation	Loyer
Association des Lutins de Saint-Philibert	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Tarot – samedi soir en mars	A titre gratuit
			Loto – 1 ^{er} dimanche de décembre	A titre gratuit
	Salle de conseil	Rue de Gevrey	Réunions – selon les besoins	A titre gratuit
Comité de Gestion (muscultation)	Salle des Crais	Rue de la Vigne	Lundi, mardi et jeudi de 18h à 20h et mercredi de 9h à 10h30	A titre gratuit

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2024

	Investissement	Fonctionnement
<i>Dépenses</i>	73 410,91	272 117,70
<i>Recettes</i>	28 496,35	348 422,41
<i>Résultat</i>	- 44 914,56	76 304,71
<i>Résultat antérieur reporté</i>	149 802,64	45 619,11
<i>Résultat au 31/12/2024</i>	104 888,08	121 923,82
<i>Solde définitif au 31/12/2024</i>	226 811,90	

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

...détient une part de capital Crédit Agricole Région Bourgogne (parts sociales)

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement Néant

6/ Liste des délégataires de service public Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS : Néant

ACQUISITIONS : Néant

8/ BUDGET 2025

Nous avons terminé l'année 2024 avec un **excédent cumulé de 226 811,90 €** qu'il convient de reporter en 2025.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu en 2024	BP 2025	% BP 2025 / Reçu 2024
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 300,95	0	
70	PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	17 526,94	5 490	/3
73	IMPOTS ET TAXES	14 731,75	12 000	- 18,35%
731	IMPOSITIONS DIRECTES	187 629	197 233	+ 5,12 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	92 442,44	54 777	- 40,08 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 300	19 860	- 20%
76	PRODUITS FINANCIERS	0,45	0	
	RECETTES REELLES	343 452,41	289 360	
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	45 619,11	121 923,82	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 970	0	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	394 041,52	411 283,82	

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : /3

En 2024, encaissement de plusieurs concessions de cimetière et vente d'une coupe de bois pour 10 300 € mais en 2025, recettes habituelles.

Chapitre 73 = impôts et taxes : - 18,35 %

Cela concerne la taxe additionnelle avec chiffre non connu pour 2025.

Chapitre 731 = Impositions directes : + 5,12 %

Hausse des bases de 2,6 % et hausse des taux de la taxe foncière bâti de 2%

Chapitre 74 = dotations et participations : - 40,08 %

	DGF perçue	Différentiel en €	% de perte	Dont contribution de la commune au redressement des finances publiques	Lois de finance
2013	41 140 €				Gel de l'enveloppe de la DGF Baisse de 1.5 milliards d'€ de l'enveloppe Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe
2014	39 656 €	- 1 484 €	- 3,60 %	1 419 €	
2015	35 509 €	- 4 147 €	- 10,46 %	3 457 €	
2016	31 432 €	- 4 077 €	- 11,48 %		
2017	28 163 €	- 3 269 €	- 19,82 %		
2018	26 228 €	- 1 935 €	- 6,9 %		
2019	24 108 €	- 2 120 €	- 8,1 %		
2020	24 386 €	+ 278 €	+ 1,15 %		
2021	24 253 €	- 133 €	- 0,55 %		
2022	23 320 €	- 933 €	- 3,85 %		
2023	24 958 €	+ 1 638 €	+ 7,02 %		
2024	26 385 €	+ 1 427 €	+ 5,72 %		
Prévisionnel	A percevoir	Différentiel en €	% de perte		
2025	24 651 €	- 1 734 €	- 6,58 %		Estimation de l'AMF pour la dotation forfaitaire – chiffres non connus au moment du vote
De 2013 à 2022 soit en 10 ans		- 17 820 €	- 43,32 %		

Concernant les différentes participations de nos financeurs :

Par convention au sein du RPI Saulon-la-Rue/Saint-Philibert, partage des frais de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire avec recette prévue de 25 640 € pour l'école maternelle et dépenses en fonctionnement pour l'école élémentaire.

En 2024, subvention exceptionnelle de l'état de 34 247 €.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : - 20 %

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations du logement communal, de la salle des fêtes et des terres communales**. En 2024, divers remboursements par Groupama au 75888 pour un sinistre sur un arbre et sur un candélabre et remboursements par WTW pour compenser arrêt de travail de l'Adjoint Technique depuis le 14 juin. En 2025, remboursement de sinistre sur le rond-point et continuité de remboursement sur le mi-temps thérapeutique de l'Adjoint Technique depuis mi-novembre et déjà jusqu'au 18 mai.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2024	BP 2025	% BP 2025 / Mandaté 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	86 427,96	90 376	+ 4,57 %
60	Achats non stockés et prestations de services	26 422,86	29 180	+ 10,43 %
61	Services extérieurs	34 331,55	35 598	+ 3,69 %
62	Autres services extérieurs	22 790,33	22 940	+ 0,66 %
635 et 6378	Impôts et taxes et vers. assimilés	2 883,22	2 658	- 7,81 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	89 660,67	96 450	+ 7,57 %
64	Charges de personnel	87 826,30	94 150	+ 7,20 %

633	Impôts et taxes et vers. assimilés sur rémunérations	1 834,57	2 300	+ 25,38 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	68 590,89	72 677	+ 5,96 %
66	CHARGES FINANCIERES	4 036,18	3 270	- 19 %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 009	12 000	
	DEPENSES REELLES	259 724,70	274 773	+ 5,80 %
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	12 393	3 425	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	14 714,92	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	272 117,70	292 912,92	

Chapitre 011 = charges à caractère général : + 4,57 %

✓ Sous-chapitre 60 = + 10,43 %

- Charges sensiblement équivalentes
- consommation variable de fuel pour l'école et l'église et de carburant pour le véhicule
- hausse pour les fournitures de voirie avec du point à temps
- baisse du nombre d'élèves pour les fournitures scolaires en maternelle

✓ Sous-chapitre 61 = + 3,69 %

- Location de nacelle pour les décors de Noël tous les ans
- En 2024, taille de haies en plus suite arrêt de travail de l'agent communal
- Entretien régulier des bâtiments publics et du logement communal (prévision de réparation de la toiture de l'école par Rougelin), de la voirie, des réseaux, du matériel roulant (tondeuse, kangoo), d'autres biens (extincteurs, couvertures)
- Contrôle du chapiteau (tous les 2 ans)
- Maintenance des photocopieurs de l'école et de la mairie, du logiciel spécifique à la mairie, contrôle de l'aire de jeux et des bornes incendie
- Assurances des bâtiments et des véhicules (hausse)
- Assurance du personnel à WTW (hausse pour les agents CNRACL)

✓ Sous-chapitre 62 = + 0,66 % - charges sensiblement équivalentes sur ce sous-chapitre mais frais de gardiennage de 1 300 € car 12% sur vente de bois de l'année dernière

✓ Sous-chapitre 63 = - 7,81 %

Dans ce chapitre sont prises en compte les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties ainsi que la contribution à l'hectare pour 68 ha de bois et la taxe syndicale payée à l'Association syndicale de Broindon.

Chapitre 012 = charges de personnel : + 7,57 %

Ces articles enregistrent surtout les dépenses relatives au personnel communal.

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : + 5,96 %

Ce chapitre enregistre principalement :

- les dépenses relatives aux indemnités des élus
- les dépenses de frais de fonctionnement de l'école élémentaire de 21 722 €
- les dépenses relatives aux subventions aux associations pour 2 150 € dont 1 150 € en exceptionnel
- et également la contribution communale au SDIS en hausse

Chapitre 66 = Charges financières : - 19 %

Diminution des intérêts car emprunt remboursé par anticipation

Chapitre 014 = Atténuation de produits :

Concerne attribution de compensation, FPIC et service urbanisme de la Communauté de communes et chiffre prévisionnel en hausse avec prise en compte des frais généraux pour le service ADS.

L'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	Mandaté 2024	BP 2025
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	24 227,18	9 734
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	486,98	1 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 066,75	1 026 713
	DEPENSES REELLES	67 780,91	1 037 447
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 970	0
041	Opérations patrimoniales	660	0
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	73 410,91	1 037 447

Chapitre 16 = Emprunts :

- Un emprunt remboursé l'année dernière par anticipation
- Valeur du dépôt d'un loyer pour caution à reverser si départ locataire

Chapitre 20 = Immobilisations incorporelles

Frais d'études pour la révision du PLU

Chapitre 21 = Immobilisations corporelles

- Restant de travaux forestiers de 3 013 €
- Construction de l'ERL pour 1 009 913
- Aménagement du cimetière pour 11 259 € avec ajout d'un columbarium de 8 places, création de 8 cavurnes et reprise du jardin souvenir

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2024	BP 2025
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	14 593,35	11 637
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0	651 932
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	850	250 850
	RECETTES REELLES	15 443,35	914 419
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	149 802,64	104 888,08
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	14 714,92
024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0	0
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX AMORTISSEMENTS	12 393	3 425
041	Opérations patrimoniales	660	0
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	178 298,99	1 037 447

Chapitre 10 = Dotations, fonds divers et réserves :

- récupération de la TVA sur les dépenses de 2023 (maîtrise d'œuvre de l'ERL, réfection des sanitaires de l'école, achat de radar et panneaux, échelle, cuve, banc, armoire et guirlandes électriques) soit 6 637 €
- prévision de perception de taxe d'aménagement pour environ 5 000 €

Chapitre 13 = Subventions d'investissement reçues : prévision de subvention à recevoir de 300 000 € de DETR et de 352 000€ du Conseil Départemental pour la construction de l'ERL

Chapitre 16 = Emprunts et dettes assimilés :

- prévision d'un emprunt de 250 000 € pour l'ERL
- valeur du dépôt d'un loyer pour caution à encaisser pour nouveau locataire en mai